



SYNDICAT DES MÉTALLOS
CONGRÈS STATUTAIRE



RÉSOLUTIONS

Résolution no 23

Les employés de bureau, professionnels et techniques, de la santé, des services, de l'éducation, de la sécurité, des télécommunications et du secteur public

ATTENDU QUE, depuis sa fondation, notre syndicat reconnaît que tous les travailleurs méritent un salaire raisonnable, un lieu de travail exempt de dangers et la dignité au travail. En s'appuyant sur ces principes, notre syndicat recrute des travailleurs professionnels, de l'éducation, de la santé, des télécommunications, du secteur public et de celui des services afin de leur donner des moyens d'action grâce à la négociation collective;

ATTENDU QUE les quelque 130 000 membres et plus de notre syndicat qui font partie des secteurs de la santé, de l'éducation, des télécommunications, du personnel de bureau, technique et professionnel, du secteur public et de celui des services aux États-Unis, au Canada et dans les Caraïbes, constituent une proportion considérable et croissante de nos membres, et qu'ils ont des besoins et préoccupations propres à leurs secteurs;

ATTENDU QUE, reconnaissant ces besoins, notre syndicat aux États-Unis a créé un Conseil des travailleurs de la santé et un Conseil des employés du secteur public dans le but de fournir un soutien supplémentaire à environ 50 000 membres du personnel de la santé et 25 000 membres de la fonction publique dans une vaste gamme d'emplois et de lieux de travail du secteur de la santé et du secteur public;

ATTENDU QUE, au Canada, le Syndicat des Métallos a créé un Conseil de la santé et un Conseil du secteur de l'éducation afin d'offrir continuellement de l'aide et de la recherche, et de coordonner les enjeux clés de la négociation;

ATTENDU QUE, en reconnaissance de la crise de santé mondiale vécue pendant la pandémie de COVID-19, il n'a jamais été aussi important de donner aux travailleuses et travailleurs de la santé les outils nécessaires pour offrir des soins de manière sécuritaire et professionnelle. Les travailleurs aux premières lignes ont mis leur propre sécurité en danger pour aider nos familles; ils doivent pouvoir négocier des contrats équitables qui protègent leur vie et leurs intérêts;

ATTENDU QUE, en 2015, au Canada, les 13 000 membres du Syndicat des travailleurs(euses) des télécommunications (STT) se sont joints à notre syndicat et ont formé le STT, section locale 1944 des Métallos;

ATTENDU QUE, conformément à cette fusion, le syndicat s'est engagé à créer un conseil des télécommunications, qui rassemblera plus de 25 000 membres de ce secteur et de centres d'appels à l'échelle de l'Amérique du Nord, et qu'il s'efforcera d'offrir du soutien, de la recherche et de l'aide de manière continue à ces membres.

ATTENDU QU'IL existe de nombreuses installations où notre syndicat représente le personnel de la production et de l'entretien, mais où des cols blancs ne sont toujours pas syndiqués. Nous devons déployer des efforts concertés pour recruter le personnel de bureau, technique et professionnel non représenté dans nos industries de base afin qu'ils soient tous représentés à la table de négociation, particulièrement là où nous avons négocié des clauses de neutralité;

ATTENDU QUE, au Canada, nous avons réussi à recruter des travailleurs dans de nombreux secteurs liés aux services, y compris ceux de l'éducation supérieure, de la sécurité, du contrôle aéroportuaire, des centres d'appels, des soins infirmiers, des maisons de retraite et de l'hôtellerie, où notre syndicat représente maintenant des dizaines de milliers de travailleurs du secteur des services et où il représente des travailleurs depuis longtemps;

ATTENDU QUE, au Canada en particulier, le syndicat a recruté plus de 10 000 nouveaux membres dans le secteur de l'éducation supérieure au cours des 20 dernières années;

ATTENDU QUE, au Canada, le syndicat a récemment recruté plus de 900 nouveaux membres dans trois maisons de soins infirmiers;

ATTENDU QUE, même si notre syndicat est parvenu à recruter des milliers de travailleurs du secteur public aux États-Unis, au Canada et dans les Caraïbes, les fonctionnaires se voient toujours refuser le droit de se syndiquer et de négocier collectivement dans beaucoup trop d'États américains;

ATTENDU QUE pour recruter efficacement les employés de bureau, techniques et professionnels, les travailleurs de la santé, de l'éducation, du secteur public et du secteur des services, il faut adopter une approche stratégique faisant appel aux compétences et techniques qui ont été perfectionnées, et qui continuent de l'être, dans le cadre de nombreuses campagnes de recrutement à l'échelle des États-Unis, du Canada et des Caraïbes.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

1. Notre syndicat s'engage à continuer de syndiquer et de servir les employés de bureau, techniques et professionnels, les travailleurs de la santé, de la sécurité, des télécommunications, du secteur public et du secteur des services.
2. Nous nous engageons à continuer d'étudier de nouvelles politiques et de nouveaux programmes novateurs qui apporteront à notre personnel et à nos membres les outils et les stratégies nécessaires pour recruter et fournir des services dans ces secteurs en évolution rapide de nos deux pays.

3. Nous faisons appel à chaque section locale, ainsi qu'à nos membres dans les lieux de travail où le personnel de bureau, technique et professionnel est sous-représenté, afin d'aider à recruter les travailleurs.
4. Le Syndicat des Métallos préconisera énergiquement des lois qui accordent aux fonctionnaires des droits de négociation valables et il luttera vigoureusement pour en assurer le maintien; de plus, il cherchera des moyens d'aider ceux qui se voient refuser le droit de se syndiquer et de négocier collectivement.
5. Nous ferons valoir à l'échelle nationale, provinciale et des États la nécessité d'avoir des lois qui établissent des normes globales et sécuritaires de dotation en personnel tant aux États-Unis qu'au Canada. Ces lois profiteront à tous les travailleurs de la santé et elles aideront non seulement à assurer la qualité des soins que nos membres s'efforcent de prodiguer, mais aussi à résoudre les questions de santé, de sécurité et de qualité de vie si importantes pour les Métallos dans le secteur de la santé.
6. Nous continuerons de renforcer le pouvoir des travailleurs de la santé dans leurs lieux de travail, en recrutant ceux qui offrent des soins et du soutien aux patients, aux résidents et aux citoyens dans les vastes domaines de notre secteur, et d'offrir un soutien stratégique à nos membres en négociant les conventions collectives les plus rigoureuses possible, en défendant des lois qui habilitent les travailleurs de la santé à prodiguer à leurs patients des soins de la meilleure qualité, et en formant ces travailleurs de la santé afin qu'ils utilisent leur pouvoir collectif pour devenir des décisionnaires dans tous les aspects de leur travail.
7. Le Syndicat des Métallos continuera de renforcer un conseil des travailleurs de la santé actif, structuré et axé sur les membres du syndicat aux États-Unis et le Conseil de la santé au Canada, qui se concentre sur les membres en les sensibilisant aux tendances en matière de négociation, à la communication, aux questions législatives, à la santé et à la sécurité et au recrutement par l'entremise d'une conférence du conseil des travailleurs de la santé tenue au moins tous les deux ans et d'un réseau de communication que dirigent les coordonnatrices et coordonnateurs de district qui feront régulièrement appel au personnel international et se consulteront les uns les autres afin d'assurer la présence de réseaux de communication et de soutien entre les sections locales du secteur de la santé dans chaque district du syndicat.
8. Nous continuerons de renforcer le pouvoir dans le secteur des télécommunications en fournissant soutien et aide à nos travailleurs des télécommunications pour qu'ils puissent aborder des questions particulières liées à la santé et à la sécurité dans le secteur, aux réformes législatives, à la sous-traitance et à la délocalisation, et en offrant de la formation et du soutien afin de veiller à ce que nous négociions les meilleurs contrats possible afin d'améliorer la vie professionnelle de nos membres dans le secteur des télécommunications.
9. Nous continuerons de renforcer le pouvoir dans les secteurs de l'éducation supérieure, de la sécurité, de l'hôtellerie et du contrôle aéroportuaire en procurant un appui stratégique à nos membres, en négociant les conventions collectives les plus rigoureuses possible et en réclamant des lois qui donnent aux travailleurs les moyens d'améliorer leurs conditions de travail et leur qualité de vie.